

Compte rendu du CHSCT 63 du 23 septembre 2021

Il s'est déroulé en mode mixte présentiel / distanciel de 9h30 à 13h00.

Étaient représentés :

- pour les organisations syndicales (OS) : Solidaires, FO et la CGT,
- pour les directions : les responsables locaux des Douanes et de la DDFIP, la conseillère de prévention de l'INSEE, les assistantes de prévention (AP) de l'INSEE, de la DGDDI, de la DDFiP et de l'ENFiP
- la médecin du travail (MT), l'assistante de service social (AS), l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST) et la secrétaire animatrice du CHSCT.

Les OS ont chacune lu leur déclaration liminaire. Vous trouverez dans un document joint à part la déclaration de la CGT.

Dans ces propos liminaires la CGT dénonce deux points concernant l'INSEE ;

- la méthode de restitution du matériel de connexion (web trotter et téléphone) dans un délai très court et sans information préalable de l'agent et de son supérieur hiérarchique,
- la gestion des personnes vulnérables, absentes de leur poste depuis 18 mois, qui ont reçu un courriel relatif à leur retour en présentiel ; après avoir été isolées à leur domicile, l'administration leur propose d'être isolées dans un bureau.

La conseillère de prévention de l'INSEE indique ne pas avoir eu connaissance du retrait du matériel de connexion. En l'absence de représentant de l'INSEE, le Président demande une réponse écrite sur ces deux sujets, qui sera annexée au PV.

Concernant l'ENFiP, l'assistante de prévention apporte les éléments de réponse suivants :

- les salles du 3ème étage sont en train d'être remeublées, la réinstallation des vidéoprojecteurs se fait conjointement avec le personnel de l'ENFiP et les entreprises,
- la question des masques chirurgicaux pour les chargés d'enseignement n'est pas réglée, une réponse est espérée avant la rentrée des contrôleurs stagiaires,
- le distanciel est maintenu pour les personnes vulnérables, on entre dans une phase de transition,
- la fonction « accueil » est répartie entre les agents, assistés d'une apprentie en BTS,
- peu d'incivilités constatées en lien avec les gestes barrières,
- le chauffage n'est pas lié à la climatisation.

Le médecin du travail met en garde sur le fait que les fontaines à eau constituent des points de regroupement.

Pour la DDFiP, le Président reconnaît que les réorganisations conduisent à un changement des habitudes de travail. Il souhaite donner de la visibilité et de la stabilité via la signature de conventions. Les entretiens ont pour but de rassurer les agents.

Des représentants du personnel font état des répercussions des réorganisations sur les agents, et rapportent une ambiance délétère et des propos discriminants quant aux priorités dont pourraient bénéficier certains d'entre eux. Pour le Président, cette situation n'est pas tolérable, et les chefs de services doivent traiter les problèmes ou les faire remonter. Il rappelle que ses collaborateurs sont à l'écoute en cas de difficultés.

Le médecin et l'assistante de service social indiquent qu'une action de sensibilisation sur le thème du handicap se déroulera le 18 novembre.

| La CGT invite les agents concernés à rédiger une fiche de signalement.

► Approbation du procès-verbal de la réunion du CHSCT du 6 mai 2021 :

PV approuvé à l'unanimité

► Mesures sanitaires CoViD dans chaque direction :

- ✓ A la DDFiP, la direction met à jour la documentation. Des masques en tissu ont été distribués à tous les agents début septembre. Les visites dans les services se poursuivent (Billom, Ambert, Thiers, etc.) et il n'a pas été noté de difficultés particulières dans l'application des consignes sanitaires.
- ✓ A l'ENFiP, les distributeurs de boissons sont remis en place, la bibliothèque est de nouveau accessible.
- ✓ A la douane, et à l'INSEE, il n'y a pas de changement depuis la dernière réunion du comité.

► Présentation pour avis du PAP (programme annuel de prévention) 2021 de la l'INSEE :

La conseillère de prévention rappelle que la campagne a été marquée par la crise sanitaire et que l'exercice de recueil a été stoppé par le confinement. La campagne a ainsi été prolongée d'une année. Du coup certains risques ne sont plus d'actualité. Au niveau local, la décision a été prise de ne pas associer les managers afin de favoriser les échanges. Quatre grands axes de risques ont été définis : ceux liés à la pandémie, au management, au télétravail et au risque routiers. Le PAP fait un focus sur 14 actions.

Après avoir remercié les acteurs de prévention pour leur travail, une représentante du personnel a fait part de réponses non satisfaisantes concernant les conditions de travail en période de canicule, les conditions de travail des superviseurs et les conditions matérielles des télétravailleurs (capacité de connexion limitée).

Au vu des arguments développés, FO et CGT ont émis un avis défavorable, rejoints par Solidaires.

► Bilan de la campagne impôt sur les revenus en 2021 :

La direction indique que la campagne s'est déroulée du 8 avril au 8 juin. L'accueil physique a connu une baisse de 44 % par rapport à 2019. L'accueil téléphonique a baissé de 46 % par rapport à 2020. 438 usagers ont été reçus dans un accueil de proximité (France services et Mairies). Les e-contact ont augmenté de 7 %.

Des vigiles ont été positionnés à Berthelot, Riom, Thiers et Issoire.

Aucune fiche de signalement n'a été rédigée, peu d'incidents sont remontés.

► Examen des fiches de signalement :

La direction a adressé un courrier à l'utilisateur dont les propos n'étaient pas tolérables. Les agents n'ont pas souhaité de soutien.

► Examen des accidents de service et de trajet :

4 accidents sont comptabilisés, dont 3 concernent des chutes sur le trajet ou sur le lieu de travail. En mesure de prévention, des bandes antidérapantes ont été installées.

► Suivi des registres santé et sécurité au travail :

Pour la DDFiP, une annotation concerne la sécurisation du poste de la caisse de la DDFiP. La direction ira s'entretenir avec les agents concernés le 7 octobre.

Le compte-rendu du diagnostic amiante réalisé dans les locaux de La Parlette n'a toujours pas été communiqué par l'entreprise. Sur ce site, le grillage a été enlevé, la barrière a été remplacée. Les travaux de rénovation des sanitaires débuteront au mois d'octobre. D'autres travaux de rafraîchissement pourraient être réalisés prochainement, en plus des travaux prévus dans le plan de relance (chaudière, convecteurs, panneaux solaires).

A l'INSEE, une des observations concerne l'effondrement de 2 faux-plafonds ; lors du GT du 14 septembre, l'ISST a expliqué que les vis d'origine, non conformes, ont été remplacées. Une représentante

du personnel fait part d'une remontée d'égout et suggère l'acquisition d'un nettoyeur haute pression pour la personne en charge de la remise en état des lieux. L'assistante de prévention s'engage à en informer son responsable.

Pour l'ENFiP et la DGDDI, pas de nouvelle annotation.

En réponse à une question de la CGT, l'assistante de prévention indique qu'une difficulté technique restreint la consultation à distance du registre dématérialisé

► **Situation des crédits et examen pour avis des propositions d'actions complémentaires en 2021 :**

La secrétaire animatrice indique que les actions précédemment votées sont réalisées ou en cours de réalisation.

Les actions communes suivantes sont retenues :

- ✓ Achat de masques chirurgicaux, à hauteur d'une boîte par agent.

Le choix des organisations syndicales s'est porté sur un modèle fabriqué en France. Pour la CGT, la relocalisation des productions médicales stratégiques est indispensable.

- ✓ Les assistantes de prévention vont se constituer un stock de masques FFP2,
- ✓ Une formation de prévention au risque canin sera prochainement organisée,
- ✓ En matière de risques psychosociaux, 3 formations sont budgétisées, en liaison avec les mesures de prévention proposées dans les PAP : gestion des comportements difficiles de la part des usagers, gestion du stress, accompagnement des managers dans la gestion de la souffrance des agents au travail.
- ✓ 300 trolleys (sac à dos à roulettes) vont être financés, à répartir entre les différentes administrations. Un appoint pourra être fait ultérieurement si un besoin complémentaire est exprimé et si les crédits disponibles le permettent.

► **Point d'information sur les travaux d'installation de la Paierie départementale :**

La direction indique que les travaux ont débuté et que les cloisons sont en train d'être montées. Une vigilance toute particulière a été faite sur les faux-plafonds. La réception du chantier est prévue en décembre 2021 (retard estimé à 7/10 jours). Le déménagement est toujours prévu en mars 2022.

► **Questions diverses :**

Les questions diverses suivantes ont été abordées :

- **Q (CGT) :** où en est le projet de déménagement de la brigade des douanes ?
R. du représentant des douanes : le projet est suspendu, car le budget prévisionnel pour l'installation d'une brigade a été sous-estimé ; il n'y a pas de projet alternatif.
- **Q (FO) :** les écrans de 22 pouces qui sont remplacés peuvent-ils être attribués aux télétravailleurs ?
R. des représentants des finances publiques : les écrans seront donnés.
- **Q (FO) :** qu'est-il prévu pour la dalle qui se dégrade à l'arrière du bâtiment à Riom ?
R. des représentants des finances publiques : la priorité a été donnée au remplacement du store, mais les travaux concernant la dalle pourraient être réalisés en fin d'année, ou l'année prochaine.

Les prochaines dates à retenir : GT le 16/11 et réunion le 02/12.

Pour la CGT Douanes

Sandrine MARIE-CHEVALIER

Pour la CGT INSEE

Thierry GAIDIER

Pour la CGT Finances publiques

Frédérique FOURNIOUX

René GRESSIER